



AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier de la greffière-trésorière ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil, qui se tiendra le 08 juin 2026 à 19h00.

Donné à Saint-François-du-Lac, ce 03 juin 2026



Guylaine Dancause
Greffière-trésorière